

ANNEXE H

LISTE DES PÉTITIONS

PREMIÈRE SESSION DE LA QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

68^e ANNÉE DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2019

TITRE	DÉPUTÉ	PRÉSENTATION ET LECTURE	
		Date	Page
Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'appuyer une modification au <i>Règlement</i> de l'Assemblée législative et à la <i>Loi sur l'Assemblée législative</i> qui permettra à tout parti dont deux députés ont été élus de bénéficier du statut de parti d'opposition reconnu , pourvu que le parti ait obtenu plus de 10 % des votes au cours de la dernière élection provinciale.	M. LAMONT	2 octobre 2019	19
	M ^{me} LAMOUREUX	8 octobre 2019	28